

**COMITE DE DEFENSE ET DE PROMOTION
DE LA SANTE ET DES HÔPITAUX PUBLICS
DE CREIL ET DE SENLIS**

**Compte-rendu de l'Assemblée générale du Comité de Défense et de Promotion de la Santé et des Hôpitaux de Creil et Senlis.
Le 21 Avril 2015.**

1- L'Hôpital de Creil :

Il connaît toujours, comme beaucoup d'hôpitaux publics, en particuliers les 22 Hôpitaux Universitaires (320 Millions de déficits), les « difficultés » financières qui devaient être résolues par la fusion avec l'hôpital de Senlis. Rien de surprenant puisque l'un et l'autre avaient plongé dans le rouge depuis la généralisation de la tarification à l'activité et le recours (obligatoire depuis 1974) à des emprunts bancaires à taux élevés.

Les restrictions budgétaires, tant en fonctionnement qu'en investissement, obtenues par « mutualisation » des moyens, c'est-à-dire réduction du personnel, des capacités d'accueil et de l'entretien des locaux et du matériel, n'ont fait qu'aggraver les conditions de travail du personnel.

Le résultat n'est évidemment pas très glorieux, ce qui est largement reconnu, tant par les élus locaux qui s'en sont exprimés auprès de la ministre de la Santé et au Sénat (interpellation du sénateur Jean-Pierre Bosino) que par la représentante de Madame Marisol Touraine, Madame Pascale Boistard, secrétaire d'Etat.

En effet, l'un des buts affichés de cette fusion n'était-il pas la récupération de patients « fuyant » vers d'autres hôpitaux ? C'est l'inverse qui se produit et l'on assiste à la baisse de l'activité de nos deux établissements.

Enfin c'est aussi la « fuite » de médecins qui face à de telles conséquences préfèrent trouver de meilleures conditions de travail ! Et paradoxalement, cette situation aboutit à ce que les responsables médicaux des différents Services de l'hôpital de Creil, souhaitent « récupérer » les médecins de Senlis.

2- L'Hôpital de Senlis :

Ainsi ce qui devait se produire se réalise, l'Hôpital de Senlis, voient ses différentes activités s'amenuiser, laissant à l'avenir la perspective d'un Hôpital réduit à un Pôle de gériatrie (dont nous nous réjouissons, les menaces pesant sur ce secteur n'étant pas acceptables), sans doute un Service de « suites et de réadaptation » et le seul atout réel que garde Senlis étant le Service de Gynécologie-Obstétrique. Mais rien n'est assuré pour celui-ci,

puisque'il n'est viable que s'il existe également une unité d'anesthésie et de réanimation, et un service de Pédiatrie. Ce qui est incompatible avec les objectifs fixés par l'Agence Régionale de Santé à la Direction des Hôpitaux de Creil et Senlis !

Aussi, la Municipalité de Senlis a-t-elle donné la parole à notre Comité lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 8 Avril à l'Hôtel de Ville de Senlis.

A cette occasion Madame Loiseleur, maire de Senlis et les élus présents ont réaffirmé leur volonté de défendre l'Hôpital Public de cette ville et surtout d'en maintenir la fonction de plein exercice. Un groupe de Senlisiens, s'est alors engagé à soutenir son Hôpital et nous apprenons qu'un Comité vient de se créer pour le défendre. Nous nous en félicitons et renouvelons notre plein soutien à cette initiative.

3- La campagne « Sauvons la Sécu » :

Depuis Octobre le Comité est présent chaque semaine devant la porte de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie à Creil, rue Ribot, qui va fermer ses portes comme partout en France, à la fin de l'année, malgré les dénégations de ses responsables et la dissimulation de ce projet à son personnel.

C'est toute la Sécurité Sociale qui est menacée de privatisation, partielle dans un premier temps, par les « complémentaires » qui progressivement s'emparent du « remboursement » des « soins courants » (hors Affection de Longue Durée). Toute la conception de la solidarité face à la maladie, aux retraites, à la famille, au vieillissement, est ainsi remise en cause. Désormais c'est le « chacun pour soi » qui s'imposerait. Riche et bien soigné, pauvre et mal soigné.

Qui peut accepter une telle régression sociale ? Une telle déshumanisation des rapports sociaux fondateurs d'égalité et de fraternité ?

Le Comité a décidé de poursuivre cette campagne, de l'élargir aux marchés et aux hôpitaux, demandant à ses membres et aux amis de faire signer la pétition autour d'eux, de diffuser notre communiqué et de se joindre à nous chaque Mardi à 11h. devant la Caisse de Sécurité Sociale de Creil (rue Ribot)

Enfin la décision d'organiser une Réunion Publique sur l'agglomération d'ici la fin de l'année a été prise par le Comité.

4- Malgré la bonne situation de nos finances, le trésorier a fait adopter le principe d'une relance des cotisations individuelles et collectives.

Pour le Bureau :

P. Cesbron, le 4 Mai 2015